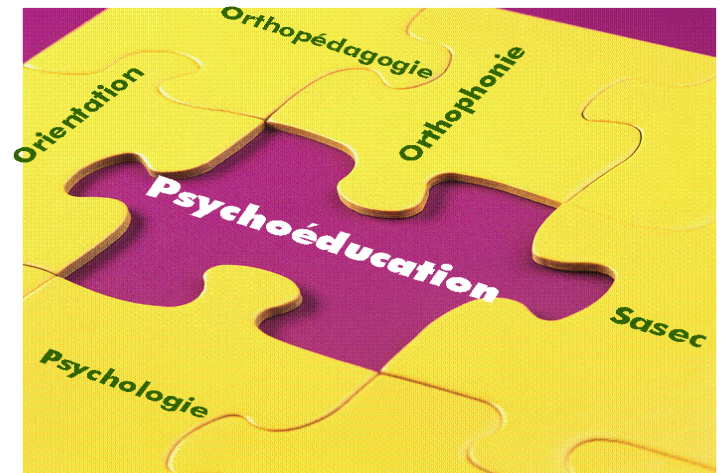


SERVICE DE PSYCHOÉDUCATION



- *Le psychoéducateur*
- *Orientation du service de psychoéducation*
- *Le psychoéducateur peut faire*
- *Philosophie du service en psychoéducation*

Le psychoéducateur scolaire

Le psychoéducateur est le professionnel qui évalue les difficultés d'adaptation et les capacités adaptatives de l'élève.

Il détermine les objectifs et les moyens à prendre dans le but de favoriser l'adaptation optimale de l'élève. Ces moyens pourraient être intégrés dans un plan d'intervention.

Le psychoéducateur agit aussi sur l'environnement scolaire en offrant des services-conseils à l'équipe-école ce qui permettra d'adapter les interventions ou les conditions du milieu aux caractéristiques des élèves et ainsi d'assurer une cohérence.



Ordre professionnel



Le psychoéducateur est régi par un ordre professionnel qui informe et assure la protection du public.

Le site web de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) est:

www.ordrepsest.qc.ca

Autres interventions

- ▶ Maternelle 4 ans: Animation du volet parents
- ▶ Programme Passe-Partout: animation du volet parents
- ▶ Participation aux comités de révision des codes de vie
- ▶ Participation au comité de réseautage régional
- ▶ Participation au comité de réseautage régional

L'ORIENTATION DU SERVICE DE PSYCHOÉDUCATION

Soutenir l'élève en interaction avec son environnement pour favoriser l'adaptation optimale de celui-ci et contribuer à la mission de l'école : socialiser, qualifier et instruire.

- Choisir des interventions adaptées qui permettent à chaque élève de progresser.
- Accompagner le milieu scolaire dans le choix des interventions appropriées et dans l'implantation de pratiques éducatives reconnues, tout cela dans la perspective d'une approche à trois niveaux (RAI)
- Identifier les besoins de l'élève sur le plan adaptatif et comportemental.
- Soutenir les équipes-écoles dans la démarche du plan d'intervention.
- Collaborer avec les partenaires et les parents.

LE PSYCHOÉDUCATEUR PEUT FAIRE

Suivis des élèves (individuel ou en groupe selon l'évaluation des besoins de l'élève) :

- Observation, collecte et analyse de données
- Participation au plan d'intervention et aux études de cas
- Partenariat avec les parents et les organismes externes
- Accompagnement dans le choix des interventions appropriées
- Participation aux études de cas

Rôle-conseil

- Centré sur un élève en particulier
- Centré sur l'enseignant
- Centré sur l'équipe-école ou l'organisation scolaire

Formation

- Destinées aux enseignants, TES et service de garde
- Selon les besoins du milieu (TDAH, anxiété, gestion de classe et insertion professionnelle, encadrement de la cour d'école, CPI, santé mentale, etc.)

Intervention en situation de crise (en collaboration avec le comité ÉMU

- Aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence.
- Proposer des pistes de solution

Implication dans des dossiers spéciaux

PHILOSOPHIE DU SERVICE DE PSYCHOÉDUCATION



Permettre aux élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'ordre comportemental de pouvoir évoluer dans un environnement différencié adapté à leurs besoins spécifiques.

Favoriser un environnement sain et sécuritaire dans les écoles.